

## Question :

**Il y a dans notre ville des personnes qui ne sont pas des savants mais qui les fréquentent et profitent de leur savoir, ils ont rendu la télévision illicite et ont dit que, si tu la fais rentrer dans ta maison tu as commis, ainsi que ton fils et ta femme, la fornication -nous cherchons refuge auprès d'Allah-. Est-il illicite de faire rentrer et d'écouter une télévision dans sa maison?**

## Réponse :

Ecouter la télévision est permis s'il n'y a rien d'illicite, comme la récitation du Coran, les cours religieux, les publicités commerciales et les nouvelles de l'actualité politique. Par contre, il est interdit d'écouter ce qui est illicite, comme les musiques obscènes, les paroles indécentes. Il est interdit que les hommes écoutent la voix des chanteuses même si les chansons ne sont pas lubriques, de même que les chansons de ces chanteurs qui se pervertissent en chantant. Pour résumer, le fait d'avoir une télévision à la maison et de la regarder dépend du jugement de ce qui est écouté ou regardé, si cela est licite ou illicite.

Peut-être interdit-il ce qui était permis, à cause d'un usage immodéré et de la perte de temps libre que cela entraîne pour l'homme. Alors qu'il peut être dans le besoin de s'occuper de ce qui lui est utile ainsi qu'à sa famille et à la communauté parmi les nombreux profits et bienfaits.

Le plus prudent, est donc, de délaisser la télévision et le fait de l'écouter, car cela peut être un moyen conduisant à l'écoute de ce qui est illicite et un prétexte pour regarder ce qui fait naître la tentation comme ces images de nudité et ses mouvements tentateurs. Il est possible que celui qui a dit que le fait de garder une poste de télévision chez lui, soit pareil à la fornication, veuille dire, la fornication commise par les oreilles qui entendent ces chansons et ce qui y ressemble ainsi que la fornication de la vue à l'apparition de ces images tentatrices. Voulant faire fuir de celle-ci et amplifier le rejet de son utilisation, et ceci est vrai, mais il aurait été préférable de donner plus de détails pour être plus persuasif. C'est d'Allah qu'on demande l'aide et de Lui provient le succès.

Qu'Allah nous accorde la réussite et que la prière et le salut d'Allah soient sur notre Prophète Mohammad, sa famille et ses compagnons.

### Le Comité Permanent des Recherches Scientifiques et de la Délivrance des Fatwas (Al-Iftâ')

Membre	Membre	Vice-président du Comité	Président
`Abd-Allah ibn Qa`oud	`Abd-Allah ibn Ghoudayân	`Abd-Ar-Razâq `Affîfî	`Abd-Al-`Azîz ibn `Abd-Allah ibn Bâz

